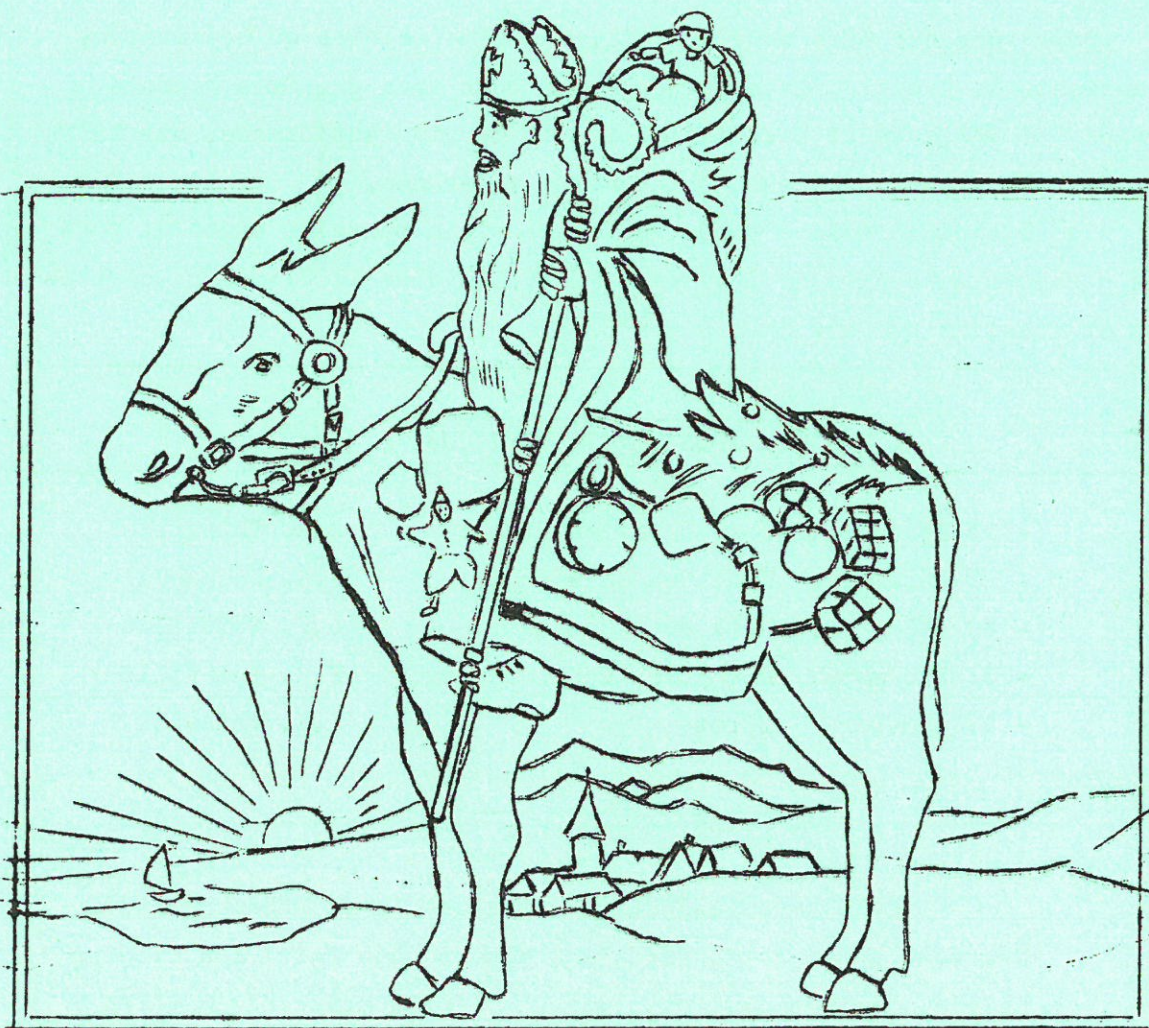


ENTRÉE-NOÛS.

THIAVILLE SUR MEURTHE

N°240 DÉCEMBRE 87



LE MOT DU MAIRE

A l'Assemblée Nationale, des députés se donnent en spectacle et en viennent aux mains. Aux cimes de l'État, apparaissent des " affaires " pas très claires avec des hommes politiques qui tripouillent et qui maglouillent alors qu'ils devraient être exemplaires. Les attentats en Corse, au Pays-Bas que..., le racisme exacerbé ..., l'intolérance toujours plus grande ... mais quel est donc ce monde...? Est-ce bien notre pays...? Hélas oui...

En cette fin d'année où chacun forme des vœux, mon premier souhait est que 1988, compte tenu d'échéances électorales importantes, soit une année de tolérance, de dignité et de respect mutuel.

Mon second vœu est celui d'une plus grande prospérité (donc avec plus d'emplois) pour notre Lorraine en général et pour notre canton en particulier.

Pour vous qui êtes sans travail, qui êtes malades ou handicapés, qui connaissez le froid de la solitude, pour vous tous qui êtes parfois découragés par l'âpreté et les difficultés de la vie quotidienne, que la veillée de Noël apporte douceur, quiétude et espérance.

Que les douze mois à venir vous gardent en parfaite santé et permettent à chacun de continuer à vivre à THIAVILLE dans le climat de compréhension et d'estime qui est cher à vos élus.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- | | |
|---|-----------------|
| - 05 Décembre: Char de Saint-Nicolas | A.F. Thiaville |
| - 19 Décembre: Noël des enfants | F.R. Lachapelle |
| - 20 Décembre: Noël des enfants | A.F. Thiaville |
| - 31 Décembre: Réveillon (sous réserve) | F.R. Thiaville |
| - 17 Janvier : Tarots | A.F. Thiaville |

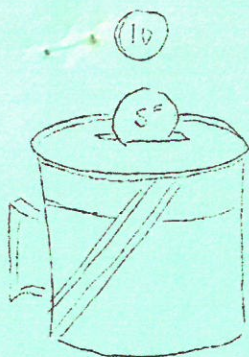
LISTE ELECTORALE

Elle sera impérativement close le 31 Décembre 1987. N'attendez pas cette date limite pour vous faire inscrire en Mairie. Se présenter avec une pièce d'identité et la carte d'électeur si vous votiez ailleurs avant votre venue à Thia-ville.

Aucune inscription ne peut et ne sera faite d'office.

.../...



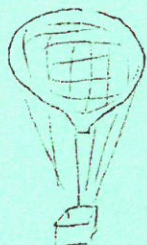


Q U E T T E

La quête effectuée le 1er novembre en faveur du Souvenir Français a produit la somme de 381,85 F.

Merci aux quêtesurs et aux donateurs.

LE SAVIEZ - VOUS ?

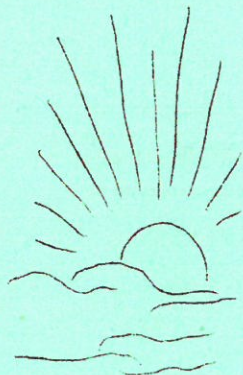


- 1885: découverte par un chimiste français de la mélinite, explosif à base d'acide picrique, utilisé pour charger les canons.

. Le professeur PICCARD, physicien suisse, atteint en ballon l'altitude record de 22 500 mètres.

- 1935: des expériences publiques de télévision ont eu lieu à Paris.

LES PROVERBES DU MOIS



" Neige en hiver, année prospère "

" Tonnerre en décembre annonce pour l'an qui vient, aux bêtes et gens, abondance de biens "

" A décembre sec, printemps sec "

" A Noël les moucheron, à Pâques les glaçons "

" Le vent qui soufflera au sortir de la Messe de minuit, dominera pendant un an "

" Le jour de la Saint-Etienne, s'il est venteux, rend le pauvre vigneron malheureux "

" Décembre de neige et gelée, année riche en trèfles et denrées "

" A la Sainte Luce, les jours croissent le saut d'une puce "

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

LE COIN DES ANCIENS COMBATTANTS.

11 Novembre 1987: Fidèle à la tradition, la section des Anciens Combattants de Thiaville - Lachapelle était présente à l'office religieux en l'église de Thiaville pour se rendre ensuite au Monument aux Morts accompagnée de la fanfare Raonnaise dont l'interprétation est toujours très appréciée.

Après l'allocution de Monsieur le Maire de la localité et de l'appel aux Morts, une gerbe fut déposée au nom des Anciens Combattants par le Président de section et son trésorier.

.../...

C'est à l'issue de ces cérémonies qu'eût lieu le repas traditionnel des Anciens Combattants, servi cette année au restaurant du Moulin à Thiaville, par Betty et Nono, les sympathiques propriétaires des lieux! Repas copieux et raisonnablement arrosé, qui débute par une courte allocution de bienvenue du Président de section à l'égard de Messieurs les Maires de Thiaville et de Lachapelle ainsi que tous les convives.

Une journée qui se termina dans la bonne humeur aux environs de 17 h 30.

Etaient excusés pour raison de santé, Messieurs André BIETRY et Pierre ROMAC . Nous leur souhaitons à tous deux un prompt rétablissement.

A l'issue du repas, il a été fait deux dons pour une valeur de 400 F. Encore merci aux généreux donateurs.

Ph. J.

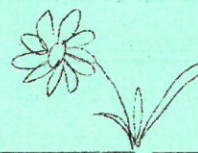
Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de Thiaville/M Directeur: JACQUEL M.

JOYEUX NOEL . . .

BONNE ANNEE . . .

EXCELLENTE SANTÉ

en 1988



x

LE DEGRE D'INSTRUCTION (suite)

Par contre, il n'en est pas de même pour les GEORGEL: Joseph et Gérard " marquent " en 1721 l'acte d'achat de la Cense de Fagnoux mais Pierre, fils de Gérard et Jeanne, fille de Joseph signent un acte de baptême en 1725.

Du reste, les femmes capables de signer jusque vers 1730 appartiennent aux familles les plus importantes du village: les Georgel, Mathieu, Litaize.

Enfin, rappelons que le premier régent d'école apparaissant dans les registres paroissiaux est Pierre PERISSE, parrain en 1696.

LES ACTES DE MARIAGE.

Si, à de rares exceptions près, les témoins signent les actes de mariages, il n'en est pas de même pour les mariés comme le montrent les tableaux ci-dessous:

Epoques	Mariés		Mariées		Total
	signant	marquant	signant	marquant	
jusqu'à 1720	6	6	2	10	12
1720 - 1730	16	10	5	21	26
1730 - 1740	9	7	3	13	16
1740 - 1750	16	6	6	16	22
1750 - 1760	22	2	10	14	24
1760 - 1770	25	3	14	14	28
1770 - 1780	43	2	25	20	45
1780 - 1791	33	1	30	4	34

Nous pouvons classer ces actes en 4 catégories:

- I : signés par les 2 mariés,
- II : signés par le marié et marqués par la mariée,
- III : marqués par le marié et signés par la mariée,
- IV : marqués par les 2 mariés.

Epoques	I	II	III	IV	Total
jusqu'à 1720	1	5	1	5	12
1720 - 1730	3	13	1	9	26
1730 - 1740	3	7	/	6	16

.../...

Epoques	I	II	III	IV	Total
1740 - 1750	6	10	/	6	22
1750 - 1760	10	12	/	2	24
1760 - 1770	12	13	2	1	28
1770 - 1780	25	18	1	1	45
1780 - 1791	30	3	/	1	34

Nous arrivons aux mêmes conclusions que celles des actes de baptêmes.

L'ETAT - CIVIL : LA POPULATION DE PASSAGE.

LES NAISSANCES.

L'acte de naissance est dressé: sur une simple déclaration du père:

" Joseph fils Legitime d'un passant sans Domicil fixe qui S'est nommé Claude fleury et de Barbe Blossé de Metz suivant son rapport son Espouse est né le dix huit du mois de février de l'année Mil sept cents vingt sept et a été Batisé le meme Jour desdits mois et an par Marie Mougél femme d'Anthoine Mathieu Bourgeois de Thiaville sage-femme de cette paroisse acause du danger de mort ou il sest trouvé... "

" Anthoine fils legitime de Leonard Lieger et de Claudine Tisserand son Espouse Demt pendant l'hiver a Thiaville est né le cinq du mois de novembre mil sept cent trente deux... "

: sur la déclaration de deux témoins:

" Anne fille légitime de Nicolas leRoy et de Jeanne Robin son épouse passant par Thiaville est née le vingt sixieme du mois de février de l'année mil sept Cent et seize et a été Batisée le vingt septieme jour dudit mois et an. Elle a eu pour Parein Anthoine Georgel habt de Thiaville qui a verifié que ledt Nicolas le Roy était marié et pour mareine Anne Thiebaut femme de françois Barret citoyen de Raon la tape laquelle a aussy certifié la meme chose. Le parein a signé avec moy et la mareine a seulement fait sa marque pour ne s'avoir Ecrire.

A Georgel

Georgeot

nicolas le roy

marque de La mareine. "

: sur présentation d'un certificat de mariage:

" Catherine fille légitime de Nicolas parent sans domicile fixe et de Catherine Tisserant son épouse comme il ? par un Extrait des Registres des Mariages de la paroisse de Saint Dieÿ en Lorraine qui ma été présenté est née le dix huit janvier mil sept cent trente... "

C . B . (à suivre)

ENTRÉE-NOUVEAU.

THIAVILLE SUR MEURTHE N°240 bis

DECEMBRE 1987

SPECIAL

UN CADEAU ORIGINAL

- Vous habitez THIAVILLE ... (ou ailleurs ...)
- Vous connaissez THIAVILLE ...
- Vous aimez THIAVILLE ...
- Vous voulez vous faire plaisir ...
- Vous désirez faire plaisir à des parents, à des amis ...
- Vous souhaitez faire une bonne action ...

Alors achetez la brochure

THIAVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Plus de 100 pages de reproduction de documents anciens et inédits, photos, cartes, etc...

Le bénéfice de cette réalisation municipale sera versé au Centre Communal d'Action Sociale de THIAVILLE (ex B.A.S.)

Prix jusqu'au 31.12.1987: 60 francs (+ 10 F pour envoi éventuel)

(chèque établi au nom de Monsieur JACQUEL)

A Retirer en Mairie dès à présent.

TRES IMPORTANT:

- .. Le tirage est limité.
- .. Chaque exemplaire est numéroté.
- .. Il n'y aura pas de réédition.

Alors n'attendez pas ... Il n'y en aura pas pour tous!